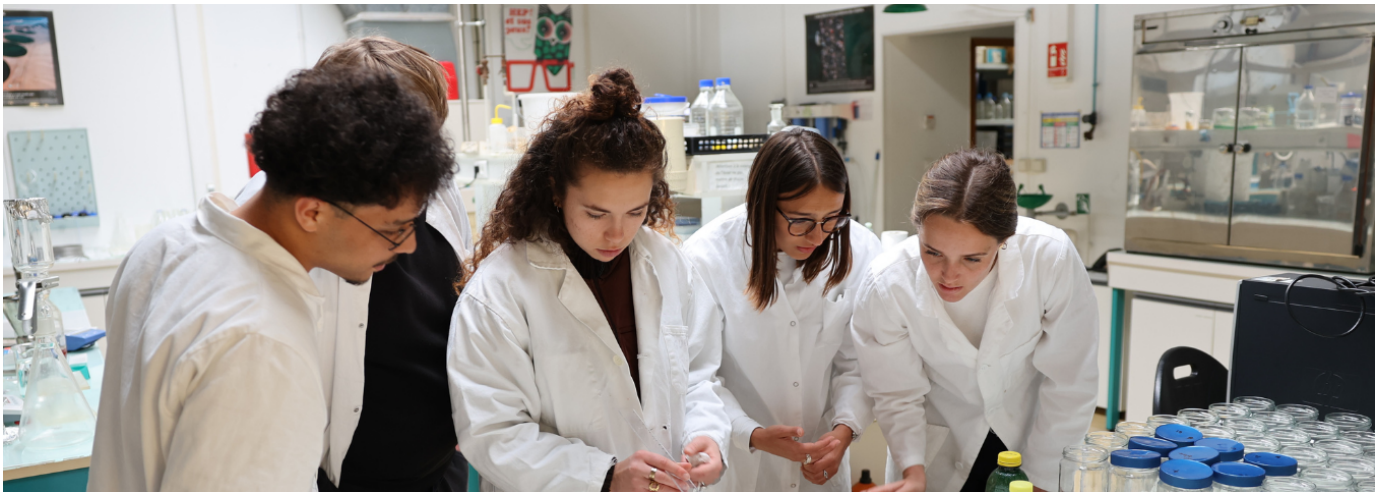


Séjours d'études

L'ENTPE, école de l'aménagement durable des territoires, affiche sa volonté de développer les échanges internationaux qui permettent de porter la vision française de ses domaines de compétence et tirer partie des démarches menées à l'international.

/// Echanges académiques et double-diplômes

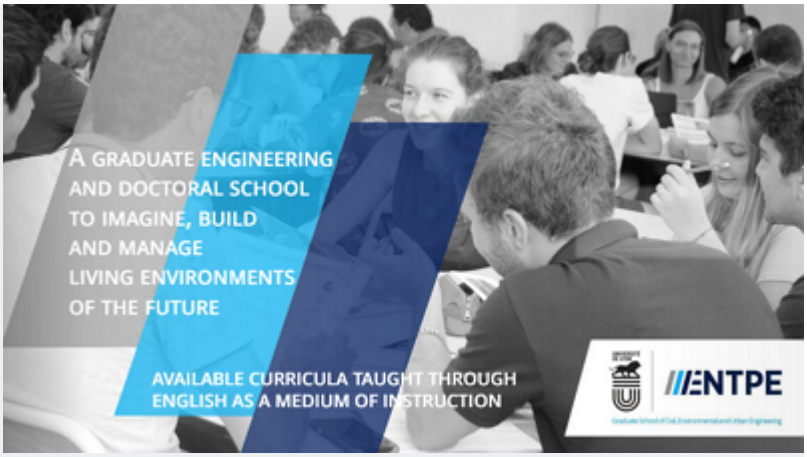
Vous souhaitez venir étudier à l’ENTPE pour un semestre ou une année d’échange académique ou un double-diplôme ?

1. Rapprochez-vous d’abord de votre établissement d’origine pour savoir s’il est partenaire de l’ENTPE et pour connaître son calendrier et ses modalités de sélection.

2. Votre établissement d’origine devra vous nominer officiellement auprès de l’ENTPE.

3. Une fois nominé·e, l’ENTPE prendra contact avec vous pour étudier votre candidature puis vous aider à préparer votre mobilité.

/// *Available curricula taught through English as a medium of instruction*



For non-degree-seeking Exchange students, ENTPE offers *2 pathways available through English as a medium of instruction.*
The course catalogue taught through English is designed for Master/Post graduate students only (i.e. Master 1 and Master 2 students).
It is offered in Semester 9 at ENTPE (from September to the end of January).

English-speaking students interested in carrying out an academic mobility at ENTPE may build their learning agreement with the available courses. For more information : international.student@entpe.fr

/// Intégrer l'ENTPE en admission sur titre internationale (hors partenariats)

Vous êtes étudiant·e international·e et vous souhaitez intégrer l'ENTPE en admission sur titre internationale (= en dehors de tout partenariat avec votre établissement d’origine) ? Vous n’aurez aucun frais de candidature appliqué par l’ENTPE.

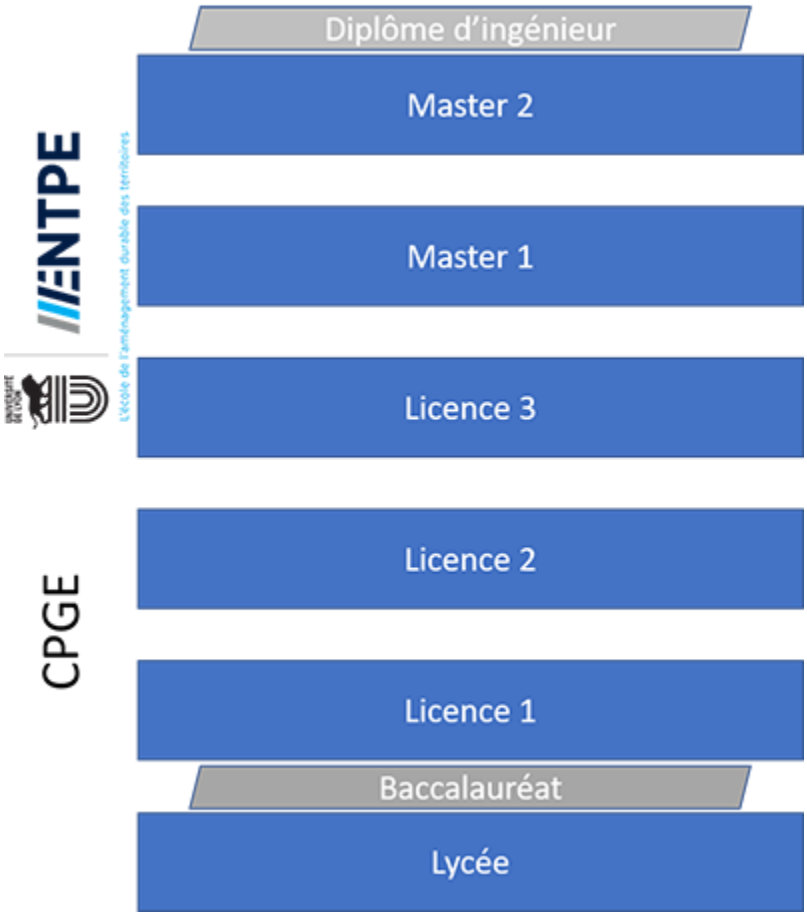
1. Inscrivez-vous sur la plateforme "Etudes en France" de Campus France pour déposer votre candidature. Nous vous conseillons de vous rapprocher de l’espace Campus France le plus proche de chez vous pour vous aider dans cette démarche.
2. Une fois votre candidature complète sur Etudes en France, l’ENTPE vous contactera pour la procédure de candidature parallèle (entretien oral).

3. Une fois admis, la phase pré-consulaire pourra démarrer sur Etudes en France en vue de l’obtention de votre visa.

La procédure "Études en France" concerne uniquement les étudiants résidant dans l'un des pays figurant sur la page d’accueil de la plateforme Études en France.
Si votre pays de résidence n’y figure pas, cela signifie qu’il ne relève pas de la procédure "Etudes en France". Vous êtes alors invité·es à contacter directement l'ENTPE à international.student@entpe.fr

/// Les formations à l'ENTPE

Toutes nos formations diplômantes sont dispensées en français. Vous devez donc obligatoirement justifier d’un niveau B2 minimum en français.



Bachelor

Le Bachelor est enseigné en français et accessible après le lycée et un baccalauréat scientifique. Pour les étudiantes et étudiants internationaux l’admission n’est possible qu’en 1re année car les 2e et 3e années se font en apprentissage et ce statut bien spécifique n’est possible pour les internationaux qu’à condition qu’ils aient déjà fait une année dans le système français sous statut étudiant.
>> Accédez à la page consacrée au Bachelor

Cycle ingénieur

Le cycle ingénieur est accessible par le passage d’un concours d’entrée. Ce dernier se prépare pendant 2 ans en classes préparatoires. En marge, des admissions sur dossier sont étudiées, notamment pour les étudiantes et étudiants internationaux qui ne peuvent pas s’inscrire aux concours.
La formation en cycle ingénieur dure 3 ans (ou 2 ans sous conditions).

> Candidature en 1re année

- Être titulaire d'une LICENCE (Bac+3), ou équivalent dans l'une des spécialités suivantes : mécanique, physique, génie civil, mathématiques ;
- Vos résultats académiques seront étudiés au cas par cas en fonction des différents systèmes en vigueur à l’international ;
- Justifier d'un niveau B2 en anglais.

> Candidature en 2e année

- Être titulaire d'un MASTER 1 (Bac+4), ou équivalent dans l'une des spécialités suivantes : mathématiques, mécanique, mathématiques appliquées, physique, génie civil ou sciences de la vie et de la terre ;
- Vos résultats académiques seront étudiés au cas par cas en fonction des différents systèmes en vigueur à l’international ;
- Justifier d'un niveau B2 en anglais.

>> Accédez à la page consacrée au cycle ingénieur

Masters

L'ENTPE propose **une offre de Masters** dans les domaines suivants : **acoustique, économie de l'environnement, de l'énergie et des transports, génie civil, risques et environnement, urbanisme et aménagement, ville et environnements urbains...**
> Accédez à l'offre globale de masters de l'ENTPE

Master of science

The Master of science in Mobility Management is an English-taught programme which combines transport economics, transport policy and planning, mobility engineering, spatial planning and urban environment into a single study programme.
> Discover the Master of science in Mobility Management

Mastères spécialisés

Le « mastère spécialisé® » est une formation post-diplôme d'une durée d'au moins 2 semestres, incluant des enseignements théoriques, un travail personnel de recherche en entreprise et la soutenance d'une thèse professionnelle. Le mastère spécialisé® est un label de la Conférence des grandes Ecoles (CGE).

L'ENTPE propose également des mastères spécialisés
> Accédez à l'offre globale de mastères spécialisés® de l'ENTPE

Doctorat

Pour pouvoir accéder à une formation doctorale, vous devez avoir déjà validé un diplôme de Master.
>> Accédez à la page consacrée au doctorat

/// Informations sur le système d’enseignement supérieur en France et à l'ENTPE

Système LMD

Le système d’enseignement supérieur français applique le système dit « LMD » (Licence – Master – Doctorat) conformément au processus de Bologne avec :

- Licence = 6 semestres - 180 ECTS (après le baccalauréat en sortie de lycée)
- Master = 4 semestres - 120 ECTS (après une licences ou équivalent)
- Doctorat = 6 semestres (après un Master ou équivalent)

>> Retrouvez plus d'informations sur Campus France

Les Grandes Écoles d’ingénieur, comme l’ENTPE, imposent un haut niveau d’exigence, une sélectivité assez importante à l’entrée. En général, ces écoles ont, de fait, des effectifs d’étudiant·es plus restreints permettant un suivi pédagogique plus important et un accompagnement plus individualisé.
Lorsqu’elles sont accréditées par la CTI (Commission des titres d’ingénieur), les formations des grandes Écoles d’ingénieur imposent certaines conditions de diplomation notamment un certain niveau d’anglais à atteindre.
Vous retrouverez les conditions détaillées dans les règlements de scolarité sur chacune des pages des formations vous intéressent.

Le système européen de transfert de crédit (ECTS)

La validation internationale des diplômes et des formations repose, au sein de la communauté européenne, sur un système de crédits communs, appelé ECTS (European Credit Transfer System). Les crédits ECTS obtenus sont capitalisables et transférables, par exemple dans le cas d'un parcours d'études à travers plusieurs établissements. Un ECTS correspond à 25 à 30 heures cumulant les heures de cours et les heures de travail personnel.

Types d'enseignements et modalités d'évaluation

Les enseignements sont délivrés sous différentes formes :

- Les cours magistraux (CM) : enseignement théorique dispensé à l'ensemble de la classe
- Les travaux pratiques (TP) : séances de travaux d'une durée variable effectuées par petits groupes en laboratoires, en atelier ou sur le terrain

Les matières sont aussi appelées « Unités de cours » (UC) et elles sont regroupées dans des « Unités d'enseignement » (UE). C'est l'UE qui porte la validation et donc les crédits ECTS associés. La moyenne de toutes les UC qui la composent éventuellement coefficientées donne la note de l'UE.
L'évaluation est faite sur la base du contrôle continu, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de sessions finales d'examens, la notation se fait tout au long de l'année, même si beaucoup d'examens écrits ont lieu en fin d'année.

Les évaluations peuvent prendre plusieurs formes :

- Des interrogations orales sur vos connaissances
- Des soutenances orales : présentation orale d'un projet ou d'un rapport
- Des devoirs faits à la maison puis notés
- Des rapports écrits sur un projet ou un stage
- Des compositions : examens finaux écrits sur vos connaissances
- Des applications pratiques notées en laboratoire ou sur le terrain

Chaque évaluation est notée de 0 à 20 (0 constituant la note la plus basse et 20 la plus élevée). Le règlement de scolarité vous donne les règles à suivre pour valider votre année.
Les étudiantes et étudiants qui n’ont pas obtenu une note suffisante peuvent s’inscrire à des **examens de rattrapage** qui ont lieu en fin de semestre (voir le calendrier donné à la rentrée).

Échelle de notation

Notation	Distribution
A	10% les plus élevées
B	25% suivants
C	30% suivants
D	25% suivants
E	10% les plus basses

Notes françaises	Équivalent américain	Équivalent GPA
14-20	A	4.0
12-13,9	B+	3.3
11-11,9	B	3
10,5-10,9	B-	2.7
10,1-10,4	C+	2.3
10	C	2
9-9,9	C-	1.7

8-8,9	D	1.0
0-7,9	F	0

CONTACT

Bureau de la mobilité internationale : international.student@entpe.fr